

## Compte-rendu succinct de la réunion du conseil municipal en date 09 décembre 2015

L'an deux mil quinze, le neuf décembre, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie à dix-neuf heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur Luc MONNET, Maire, en suite de convocation en date du trois décembre deux mil quinze dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Nombre de membres en exercice : 29**

**Nombre de membres présents : 25**

**Présents :** Luc MONNET, Joëlle DUPRIEZ, Franck GILLE, Brigitte LAMANDIN-DECARME, Christian LEMAIRE, Angélique DEKOKER, Fabien DELPORTE, Sylvie SLABOSZEWSKI, Pierre DUMORTIER, adjoints, Marie-Françoise TAHON, Robert-James TOSH, Olivia SALLE, Marc PAPIS, Jean MOULLIERE, Geneviève DION, Hélène FOURDRIGNIER, Marie-Astrid DELANNOY, Pierre DEHOVE, Valérie DESCAMPS, Cyprien DUBUS, Fabrice BALENT, Laurent HELIOT, Pascale DESBUISSONS, Armand TOMASZEWSKI, Olivier DELAERE.

### **Absents ayant donné procuration :**

Manuella DELESALLE donne procuration à Geneviève DION  
Daniel CHRETIEN donne procuration à Robert-James TOSH  
Catherine MORTREUX donne procuration à Joëlle DUPRIEZ  
Corinne DUBOIS donne procuration à Armand TOMASZEWSKI

### **Absents :**

**Secrétaire :** Jean MOULLIERE

## **1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2015.**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2015 à l'approbation du Conseil Municipal.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion Commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement	<b>6</b>		

## **2– Approbation des statuts de la Communauté de Communes Pévèle Carembault.**

Considérant que les dispositions de l'article L. 5211-17 du CGCT, "le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification au Maire de la commune de la délibération de l'organe délibérant de l'EPCI, pour se prononcer sur les transferts proposés.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal les statuts de la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement	<b>6</b>		

### **3- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de communes Pévèle Carembault.**

Considérant que pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les communautés de communes exercent, en lieu et place des communes membres, des compétences au sein des groupes de compétences telles que définies à l'article L5214-16 du CGCT.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de communes Pévèle Carembault.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion Commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement.	<b>6</b>		

### **4 – Arrêt projet du plan local d'urbanisme et bilan de concertation.**

Considérant la nécessité d'arrêter le projet du futur PLU.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire présentant le bilan de la concertation et le projet de révision du PLU.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal l'arrêt de projet du plan local d'urbanisme et le bilan de concertation.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement.		<b>6</b>	

### **5- Autorisation d'installation d'un relais de radiotéléphonie sur le site du pôle d'échange.**

Considérant que dans le but d'améliorer son réseau de télécommunication de téléphonie mobile sur le territoire, l'opérateur Orange a fait part à la ville de son souhait d'installer une antenne relais sur son territoire.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal l'installation d'un relais de radiotéléphonie sur le site du pôle d'échange.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion Commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement.			<b>6</b>

## **6– Décision modificative n°2**

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires votés à l'occasion du budget primitif.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal la décision modificative n°2.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre Passion Commune.	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement.	<b>6</b>		

## **7– Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Harmonie de Templeuve.**

Considérant la demande de l'Harmonie de Templeuve d'obtenir une subvention exceptionnelle de 500€.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Harmonie de Templeuve.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion Commune.	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement	<b>6</b>		

## **8– Participation de la commune pour les repas pris en cantine de l'école Saint Martin.**

Considérant les dispositions liant la commune à l'OGEC Saint Martin.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal la participation de la commune pour les repas pris en cantine de l'école Saint Martin.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion Commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement.	<b>6</b>		

**9– Indemnité de conseil allouée pour l'année 2015 aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des Communes et Etablissements Publics locaux par décision de leur assemblée délibérante.**

Considérant que l'indemnité de conseil allouée aux comptables par les communes et les établissements publics est calculée sur la base de la moyenne annuelle des dépenses budgétaires de fonctionnement et d'investissement afférentes aux trois dernières années.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal l'indemnité de conseil allouée pour l'année 2015 aux Comptables du Trésor.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion Commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement.	<b>5</b>		<b>1</b>

**10– Ouverture par anticipation des dépenses d'investissements de l'exercice 2016.**

Considérant la nécessité, sans préjuger des montants qui seront votés au budget 2016, de permettre aux services de travailler sur la section d'investissement avant l'adoption du BP 2016.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal l'ouverture par anticipation des dépenses d'investissements de l'exercice 2016.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion Commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement.	<b>6</b>		

**11– Transfert de la halte-garderie du CCAS à la commune.**

Considérant l'objectif de rationaliser et simplifier la gestion du service de halte-garderie, il convient de l'intégrer aux services municipaux.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le transfert de la halte-garderie du CCAS à la commune.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion Commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement.	<b>6</b>		

**12– Modification du tableau des effectifs –Créations de postes consécutives au transfert du service de halte-garderie à la commune.**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal les créations de postes consécutives au transfert du service de halte-garderie.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion Commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement.	<b>6</b>		

**13– Création d'un poste de contrat d'apprentissage suite au transfert du service de Halte-garderie du CCAS à la Commune.**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal la création d'un poste de contrat d'apprentissage.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion Commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement.	<b>6</b>		

**14– Recrutement de jeunes dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le recrutement de jeunes dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion Commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement.	<b>6</b>		

**15– Tableau des effectifs : Création de deux postes d’adjoint technique de 2ème classe à temps non complet.**

Monsieur le Maire soumet à l’approbation du Conseil Municipal Création de deux postes d’adjoint technique de 2ème classe à temps non complet.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement	<b>6</b>		

**16– Modification du tableau des effectifs – Suppressions de postes.**

Monsieur le Maire soumet à l’approbation du Conseil Municipal des suppressions de postes.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement	<b>6</b>		

**17– Dénomination de nouvelles voies.**

Monsieur le Maire soumet à l’approbation du Conseil Municipal la dénomination de voies nouvelles.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion commune	<b>22</b>		<b>1</b>
Templeuve, Ensemble autrement	<b>5</b>	<b>1</b>	

**18– Adoption d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal l'adoption de l'agenda d'accessibilité programmée.

	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
Templeuve, Notre passion commune	<b>23</b>		
Templeuve, Ensemble autrement	<b>6</b>		

**Vu, le Maire,  
Luc MONNET**

